

Talence, le 27 octobre 2025

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ; L6132-1 à L6132-7 ; R.6132-16 ;
- VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du président de la République, en date du 7 octobre 2024, nommant Vincent-Nicolas DELPECH directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;
- VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;
- VU la convention de mise à disposition du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux de Hugo COSTECALDE, ingénieur en chef au Centre hospitalier de Libourne ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à Hugo COSTECALDE, ingénieur en chef au Centre hospitalier de Libourne, pour signer en lieu et place du directeur général du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- tout acte relatif aux procédures de passation (mise au point comprise) des marchés publics afférents aux opérations visés dans la fiche opération de travaux présentes en annexe ;
- lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- les avenants relatifs aux marchés publics visés dans la fiche opération de travaux.

Article 2

La présente délégation prend effet à la date de signature et dès sa publication au registre des actes administratifs du département. Elle est également publiée et consultable sur le site internet du CHU de Bordeaux.

Le Directeur général



Vincent-Nicolas DELPECH

FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

INFORMATIONS GENERALES

Date de la demande de délégation	17/01/2025
Nom de l'établissement partie:	CH LIBOURNE
Localisation de l'opération	LIBOURNE
Intitulé de l'opération	Unité de production des cytotoxiques (UPC)
Nom et fonction du délégataire	M Costecalde, responsable travaux M Dupuy, responsable exploitation Mme Loba, directrice travaux et technique

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Surface : 150m²	NEUF:	REHABILITATION : travaux de réhabilitation pour l'installation d'un deuxième isolateur au centre hospitalier de Libourne
-----------------	-------	--

Surface utile SU :	Surface totale dans œuvre SDO	Surface plancher SP
--------------------	-------------------------------	---------------------

Le repérage amiante a été réalisé : oui ☐ non ☒

Présence d'amiante : oui ☐ non ☐

TYPE PROCEDURE

Marché public global : oui ☒ non ☐

Marché de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une unité de production des cytotoxiques au centre hospitalier de Libourne

Marché de travaux pour l'installation d'une unité de production des cytotoxiques au centre hospitalier de Libourne

Procédure : MAPA

MAITRISE D'ŒUVRE(intégrant BET) montant Estimatif 125 000€ HT

Préciser les missions de MOE : BASE (APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR, GPA) + SYN OPC MET SIG SYN

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à l'entreprise ARTELIA le 23/06/2025 pour un montant de 112 500 € HT soit 135 000 € TTC

TRAVAUX montant : Estimatif 1 250 000€ HT

MAPA

Allotissement : oui ☒ non ☐

Justificatif si la procédure n'est pas allotie : lot unique

•Allotissement (à détailler si connu)	MONTANT
---------------------------------------	---------

Non connu

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Désignation	Montant €HT	Procédure
Contrôleur technique	30 000	Accord cadre
Diagnostics amiante	5 000	Centrale d'achat
CSSI	14 500	Accord cadre
SPS	7 000	Accord cadre
Sondage structurel	10 000	Consultation 3 devis
Assurance	20 000	Consultation 3 devis

DOCUMENTS DEMANDES		
CANDIDATURE (décrire les documents et renseignements demandés et compétences minimales exigées)		estimation
TRAVAUX		
A définir avec MOE		
CRITERES	SOUS CRITERES	PONDERATION
		SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
TRAVAUX (à préciser par lot)		
(A valider avec MOE)		
Note technique		55 %
Note financière		45 %

Calendrier prévisionnel général de l'opération intégrant la consultation

Planning prévisionnel

[illegible]